

1^{er} TRIMESTRE

2023

Observation Partenariale de la Conjoncture

Communiqué n°55

Un 1^{er} trimestre réservé : l'inflation persiste mais l'emploi reste dynamique



Points de vigilance

Une activité économique toujours hésitante

Si l'inflation reste à un niveau élevé, l'économie régionale maintient sa croissance au 1^{er} trimestre 2023 : les carnets de commandes des entreprises sont satisfaisants dans l'ensemble et les difficultés d'approvisionnement s'assouplissent progressivement. La question des tensions de recrutement reste néanmoins prégnante dans différents secteurs, en particulier dans la Construction.

Un marché du travail dynamique

Le marché du travail régional est bien orienté en ce début d'année 2023. L'emploi salarié est au beau fixe, en dépit d'une rétractation de l'intérim et d'un secteur de la Construction légèrement en retrait ce trimestre. Le taux de chômage se maintient à son étiaje le plus bas, les embauches sont vives, la durée d'inscription au chômage s'amenuise et le nombre de demandeurs d'emploi poursuit sa décroissance. Cette dernière est portée par la baisse du nombre d'inscrits depuis un an ou plus sur les listes de Pôle emploi. La situation sociale s'améliore, avec une diminution du nombre de bénéficiaires d'allocations sociales.

Le tourisme : un secteur phare en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Avec près de 124 000 emplois salariés en moyenne annuelle (soit 9 % du total de l'emploi salarié marchand), le tourisme est un élément clef de l'économie régionale. En 2022, la fréquentation des établissements d'hébergement touristique a dépassé son niveau d'avant-crise sanitaire, et augure une saison estivale 2023 favorable. Ce regain d'activité est tiré par la clientèle résidente de la région, malgré un retour significatif des vacanciers étrangers.

Malgré un environnement globalement favorable, un certain nombre d'indicateurs avancés de l'économie laissent présager un ralentissement de l'activité. En témoignent des reports de cotisations sociales auprès de l'Urssaf toujours plus nombreux dans notre région, auxquels s'ajoutent des défaillances d'entreprises (ex. enseignes de l'habillement), sur fond de fin des mesures de soutien des pouvoirs publics (PGE...). La révision à la hausse progressive des tarifs réglementés de l'électricité au cours du second semestre présage des difficultés de trésorerie des entreprises, notamment des plus modestes (PME, artisans...).



Chiffres clés



2 013 400
emplois salariés



8,0 %
taux de chômage



449 800
demandeurs d'emploi
(cat. A, B, C)



4 800
défaillances
d'entreprises*

Évolution

T1 2023 / T4 2022

↗ **+0,5 %**

+0,3 % en France
métropolitaine

stable

stable en France
métropolitaine

↘ **-0,4 %**

-0,4 % en France
métropolitaine

↗ **+9,6 %**

+10,8 % en France
entière

*Défaillances d'entreprises sur 12 mois

Une activité économique française hésitante

L'économie mondiale semble de moins en moins contrainte par les chocs exogènes survenus ces dernières années (Covid-19, conflit russo-ukrainien), les restrictions sanitaires ont par ailleurs été levées en Chine. Les chaînes de production et d'approvisionnement industrielles retrouvent une activité plus classique, et les cours de l'énergie et des matières premières refluent. Toutefois l'inflation reste élevée, et des incertitudes sur une possible contraction de la demande restent fortes, pouvant entraîner une forme d'attentisme.

En France, l'inflation descend de son plateau haut, et se situe à environ 5 %, concrétisant les signes avant-coureurs sur le ralentissement de la hausse des coûts de production. Les prix à la consommation alimentaire pourraient ainsi fortement ralentir au 2^e semestre 2023. La croissance française resterait hésitante, et le pouvoir d'achat des ménages diminuerait au premier semestre. La consommation des ménages fléchirait au printemps, et l'emploi salarié n'augmenterait que très modérément.

Une activité régionale en demi-teinte

L'économie régionale en légère croissance

Selon la Banque de France, au 1^{er} semestre 2023, le volume des transactions dans les **services marchands** a été assez dynamique. La demande a globalement bien résisté à la hausse continue des prix en dépit de contrastes parmi les sous-secteurs.

Dans l'**industrie**, la production a poursuivi sa progression à un bon rythme dans quasiment tous les secteurs d'activité. Un fléchissement s'est cependant fait sentir en fin de période sous l'effet d'un repli de la demande. Le prix des matières premières semble pour la première fois – depuis deux ans – avoir entamé un repli significatif, sans toutefois générer un ajustement du prix des produits finis. Le niveau des carnets de commandes est jugé plutôt satisfaisant.

Dans la **construction**, le **Bâtiment** comme la filière des *Travaux Publics* ont enregistré une très légère progression d'activité, seulement ralentie en mai par les nombreux jours fériés. Comme pour l'industrie, les difficultés d'approvisionnement ne freinent plus autant les entreprises, bien davantage préoccupées par la volatilité accrue de la main-d'œuvre. Les carnets de commandes offrent pour le moment une bonne visibilité à court terme.

Des reports de cotisations toujours plus nombreux

Au 28 juin 2023, plus de 176 750 établissements employeurs ayant demandé un report de leurs cotisations restent débiteurs auprès de l'Urssaf. Ces demandes concernent essentiellement des entreprises individuelles (77 %).

Le nombre total d'établissements débiteurs a fortement augmenté sur la fin du premier semestre 2023 (près de 58 560 établissements concernés au 5 mai 2023).

37 % des reports relèvent du département des Bouches-du-Rhône, 26 % des Alpes-Maritimes, 21 % du Var, 10 % du Vaucluse, 3 % des Alpes-de-Haute-Provence et 3 % des Hautes-Alpes.



L'activité économique progresse pour l'ensemble des secteurs

176 750 établissements ayant demandé un report de cotisations restent débiteurs

Le pourcentage d'établissements débiteurs est variable selon les secteurs d'activité. La part des reports de cotisations rattachés aux *Activités extraterritoriales* (43 %), de la *Construction* (32 %) et de l'*Hébergement et restauration* (30 %) est particulièrement importante. À l'inverse de la *Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné* (6 %) et de la *Santé humaine et action sociale* (7 %).

Les défaillances d'entreprises toujours en hausse

4 800 entreprises ont déposé le bilan en Provence - Alpes - Côte d'Azur sur les douze derniers mois (avril 2022-mars 2023, soit près de +40 %). La progression des défaillances est toutefois plus marquée à l'échelle nationale (+51 % sur un an).

Néanmoins le niveau constaté des défaillances d'entreprises en région reste inférieur à celui de fin 2019 (-9 %), mais en forte hausse par rapport au point bas de fin décembre 2021 (+52 %). Les mesures de soutien (PGE, fonds de solidarité...) pendant la crise sanitaire ont permis à des entreprises de conserver une activité, alors qu'elles auraient été défailtantes sans ces aides. Ces éléments expliquent le rattrapage des défaillances observé.

La tendance haussière est valable dans l'ensemble des départements. Les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes connaissent une progression plus contenue des défaillances sur un an (+33 % environ), alors que la hausse est plus marquée en Vaucluse (+56 %) et dans les Alpes-de-Haute-Provence (+60 %).

Le nombre de créations d'entreprises accuse une forte baisse en Provence - Alpes - Côte d'Azur avec 26 500 entreprises créées au 1^{er} trimestre 2023 (-7,2 % par rapport au trimestre précédent, -3,6 % sur un an). Cette tendance est légèrement plus marquée qu'au niveau national (-5,0 % sur un trimestre, -1,2 % sur un an).

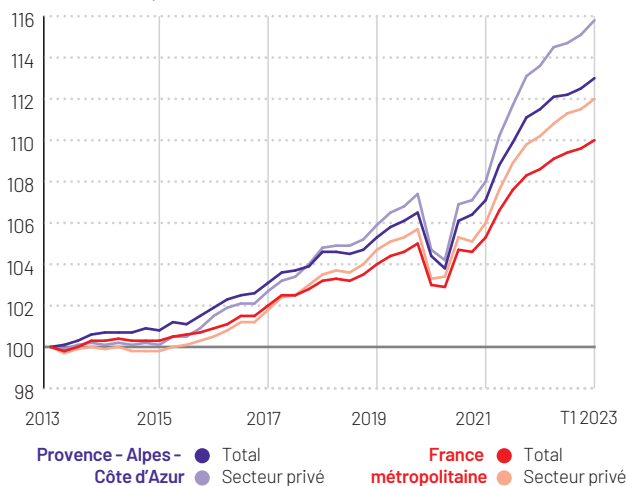
L'emploi maintient sa croissance

Nouvelle hausse de l'emploi salarié

En **Provence - Alpes - Côte d'Azur**, l'emploi salarié accélère au 1^{er} trimestre 2023 : +0,5 % (soit +9 500 emplois), après +0,3 % au trimestre précédent. Cette hausse est largement portée par le secteur privé dont les effectifs augmentent de +0,6 % (après +0,3 %). Dans le secteur public, le nombre de salariés varie peu (+0,1 %, après +0,2 %). L'intérim se contracte nettement et atténue la croissance de l'emploi (-2,4 %, soit -1 300 intérimaires, après -0,3 %). Ainsi, au 31 mars 2023, la région compte 2 013 400 salariés tous secteurs confondus (+1,4 % sur un an).

Évolution de l'emploi salarié

Données CVS, base 100 au 1^{er} trimestre 2013



Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
Note : données provisoires.

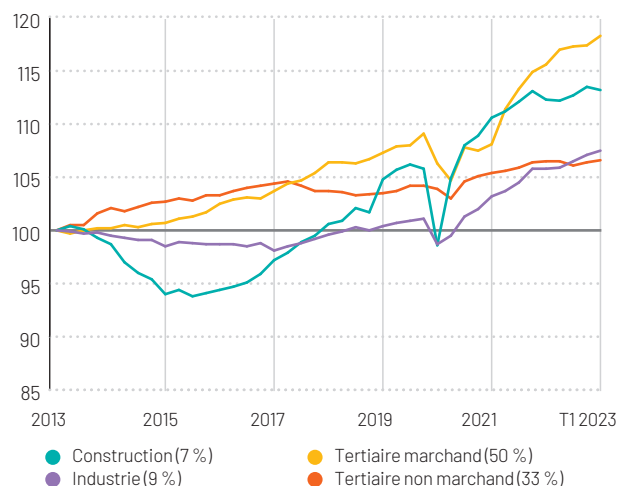
Dans le **tertiaire marchand**, après s'être stabilisé fin 2022, l'emploi salarié (intérim compris) progresse vivement : +0,8 %, soit +7 900 salariés. La croissance est particulièrement soutenue dans les *Services aux entreprises* (+1,4 %, après +0,1 %), *l'Hébergement-restauration* (+1,2 %, après +0,1 %) et les *Services aux ménages* (+1,2 %, après +0,2 %). Elle rebondit dans le *Commerce* (+0,3 %, après -0,2 %) et *l'Information-communication* (+0,6 %, après -0,9 %), se maintient dans les *Transports et entreposage* (+0,4 %) et progresse faiblement ailleurs.

Dans le **tertiaire non marchand**, les effectifs (intérim compris) sont quasi-stables (+0,1 %, soit +800 salariés, après +0,3 %). Début 2023, près de 500 emplois intérimaires sont détruits dans ce secteur (-13,1 %).

Dans **l'industrie**, l'emploi (intérim compris) continue de progresser : +0,4 %, soit +720 salariés, après +0,6 %. L'augmentation concerne tous les sous-secteurs, sauf la *Fabrication d'autres produits industriels* où les effectifs se stabilisent (après +0,3 %). La croissance est notamment très forte dans la *Fabrication de matériels de transport* (+1,7 %, après +0,7 %).

Évolution de l'emploi salarié y compris intérim, en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données CVS, base 100 au 1^{er} trimestre 2013



Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
Note : données arrondies, provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Dans la **construction**, l'emploi (intérim compris) diminue après deux trimestres de hausse : -0,3 %, soit -400 salariés (après +0,8 %).

Au niveau **départemental**, la croissance de l'emploi salarié est particulièrement dynamique début 2023 dans les Alpes-de-Haute-Provence, tirée par l'intérim (+1,4 %, après +0,8 %). Elle est proche de l'évolution régionale dans les Alpes-Maritimes (+0,6 %, après +0,5 %), les Bouches-du-Rhône (+0,5 %, après +0,1 %) et le Var (+0,5 %, après +0,3 %). Les effectifs progressent plus modérément dans le Vaucluse (+0,2 %, après +0,4 %) et se contractent dans les Hautes-Alpes (-0,5 %, après +0,6 %).

En **France métropolitaine**, la progression de l'emploi salarié est moins marquée au 1^{er} trimestre 2023 qu'en région (+0,3 %, après +0,2 %), en partie affectée par le recul de l'intérim (-2,2 %, après +0,2 %). Elle est également tirée par le secteur privé (+0,4 %, après +0,2 %). Dans le secteur public, les effectifs sont quasi-stables (+0,1 %, comme au trimestre précédent).



Des déclarations d'embauches en hausse, des signes de ralentissement

Au 1^{er} trimestre 2023, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE, hors intérim) augmente par rapport au 1^{er} trimestre 2022 (+3 %). Seuls les CDD d'une durée de plus d'un mois diminuent (-2 %). Les CDD d'un mois ou moins augmentent de +4 % pour atteindre un total de près de 317 800 DPAE (64 % des déclarations du trimestre). Les CDI sont en hausse de +1 %.

Les *Hôtels, cafés et restaurants* sont les plus dynamiques (+8 %) - seules les Alpes-de-Haute-Provence enregistrent un important recul de leurs embauches pour ce secteur (-12 %) - suivis par les *Services* (+4 %). Les embauches sont quasi stables dans le secteur de *l'Industrie*. A contrario, le *Commerce* et la *Construction*, impactés par les hausses des prix des matières premières et les difficultés de recrutement, enregistrent un repli de leurs déclarations (-14 % et -4 %).

+0,5 % d'emplois salariés sur le trimestre, soit 9 500 emplois en plus

L'emploi salarié en berne dans la Construction

+3 % de DPAE sur un an

Les embauches des établissements de 10 à 49 salariés, qui représentent 25 % du total des embauches du 1^{er} trimestre 2023, sont les plus énergiques (+10 % sur un an). Suivies par les établissements de 50 à 249 salariés (+5 %) et ceux de moins de 10 salariés (+1 %). Seules les entreprises de 250 salariés et plus sont en régression (-4 %).

Ce trimestre, les départements du Var (+7 %) et des Alpes-Maritimes (+6 %) se distinguent avec une hausse annuelle de leurs DPAE. Cette croissance est portée par les secteurs des *Hôtels, cafés et restaurants* et des *Services*. Les embauches dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse sont quasi-stables.

Elles sont en baisse dans les Hautes-Alpes (-1 %) et Alpes-de-Haute-Provence (-5 %).

Un marché du travail opportun

Un taux de chômage toujours historiquement bas

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le taux de chômage se maintient à 8,0 % de la population active au 1^{er} trimestre 2023 (après -0,2 point fin 2022), son niveau le plus bas depuis qu'il est mesuré au niveau régional.

Au sein des départements de la région, le taux de chômage est stable au 1^{er} trimestre 2023 dans les Hautes-Alpes (6,7 %), le Var (7,2 %) et les Bouches-du-Rhône (8,6 %) et quasi-stable (-0,1 point) dans les Alpes-Maritimes (7,1 %), les Alpes-de-Haute-Provence (8,0 %) et le Vaucluse (9,4 %).

En France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT se stabilise également début 2023 et s'établit à 6,9 % de la population active.

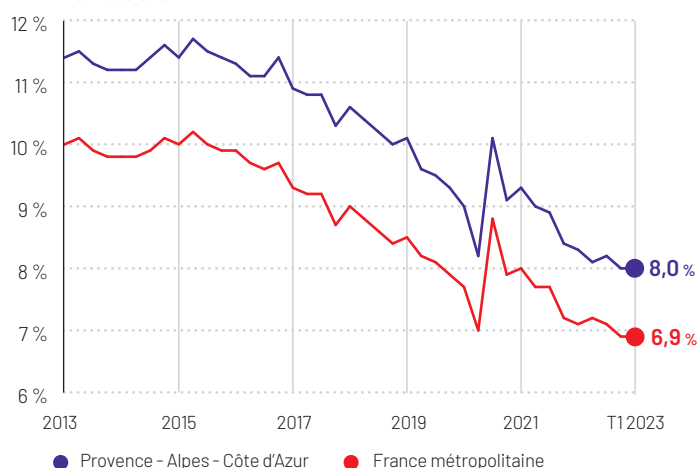
La demande d'emploi poursuit son recul, en particulier chez les inscrits depuis un an ou plus

Au 1^{er} trimestre 2023, la région compte en moyenne 449 800 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Ce nombre diminue pour le septième trimestre consécutif (-0,4 %, après -0,3 % fin 2022). Sur un an, la baisse est presque deux fois moins rapide qu'au trimestre précédent : -2,4 %, après -4,6 %.

Les diminutions trimestrielles sont identiques pour les hommes et les femmes (-0,4 %) et proches de celles du trimestre précédent. La demande d'emploi des jeunes de moins de 25 ans repart à la baisse en début d'année : -0,9 %, après +0,7 %. Dans le même temps, la demande d'emploi des 50 ans ou plus continue de décroître pour le septième trimestre consécutif, au même rythme qu'au trimestre précédent (-0,3 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus) se replie sur des rythmes soutenus (-2,1 %, après -2,8 %). Leur part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C ne cesse de fléchir (-0,7 point) et atteint 42,0 %

Taux de chômage
Données CVS



Note : données trimestrielles provisoires ; estimation à +/-0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.

Source : Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national) et taux de chômage localisé (régional).

début 2023, son niveau le plus bas depuis début 2017. À l'inverse, le nombre d'inscrits depuis moins d'un an continue de progresser, bien que plus modérément que fin 2022 (+0,8 %, après +1,6 %). Cette élévation doit être interprétée avec précaution : lorsque la situation sur le marché du travail s'améliore, des personnes qui s'en étaient éloignées reviennent s'inscrire sur les listes de Pôle emploi, faisant gonfler mécaniquement le nombre de demandeurs d'emploi. Ainsi, les inscriptions au motif de retour d'inactivité ne cessent d'augmenter et n'ont jamais été à des niveaux aussi hauts.

Avertissement : au 2^e trimestre 2020, avec le confinement général de la population, un grand nombre de personnes basculent temporairement vers l'inactivité, faute notamment de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi dans les conditions habituelles. Le taux de chômage recule alors « en trompe-l'œil » malgré une chute inédite de l'emploi. Au 3^e trimestre, le retour à un comportement plus habituel de recherche et un niveau d'emploi encore déprimé conduisent à un fort rebond du taux de chômage. Au 4^e trimestre, le taux se replie de nouveau, sous l'effet conjoint de la poursuite du rebond de l'emploi et de la légère baisse du taux d'activité liée au deuxième confinement. Depuis début 2021, si l'on excepte la forte baisse de fin 2021, la stabilité prévaut, résultat de mécanismes traditionnels d'évolution du taux d'emploi et de la population active.



La demande d'emploi se replie dans tous les départements de la région ce trimestre, sauf dans le Vaucluse (+0,1 %, après stabilité). La diminution est modérée dans les Alpes-de-Haute-Provence (- 0,1 %, après +0,3 %), les Alpes-Maritimes (- 0,3 %, après - 1,1 %) et le Var (- 0,3 %, après +0,5 %). Elle est un peu plus marquée dans les Bouches-du-Rhône (- 0,6 %, après - 0,5 %) et beaucoup plus vive dans les Hautes-Alpes (- 1,5 %, après +1,0 %).

Baisse annuelle des retours à l'emploi ce trimestre

Au cours du 1^{er} trimestre 2023, près de 90 600 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, soit une baisse de -4,8 % par rapport au 1^{er} trimestre 2022. Sur 12 mois glissants, cela représente près de 369 600 retours à l'emploi (-9,3 % par rapport à l'année 2022). Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B diminue de -3,1 %. L'ensemble des départements connaît une baisse annuelle du volume des reprises d'emploi, le département des Bouches-du-Rhône présente la plus forte baisse annuelle du volume des reprises d'emploi des départements de la région (-7,0 %), suivent les Alpes-de-Haute-Provence (-4,7 %), les Hautes-Alpes (-4,4 %), les Alpes-Maritimes (-3,9 %), le Vaucluse (-3,3 %) et le Var (-2,5 %).

L'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) baisse au cours du 1^{er} trimestre 2023

Avec une conjoncture économique maintenue telle qu'elle s'établit au 1^{er} trimestre 2023, un demandeur d'emploi de Provence

Taux de chômage au plus bas à 8,0 %, stable sur le trimestre

Forte décrue de la demande d'emploi des inscrits depuis un an ou plus

90 600 reprises d'emploi d'une durée d'un mois ou plus ce trimestre

- Alpes - Côte d'Azur reste, en moyenne, inscrit consécutivement neuf mois et trois semaines environ (293 jours) sur les listes de Pôle emploi. L'ICDC régional inverse la tendance ce trimestre et s'améliore (-14 jours). Cette baisse concerne la totalité des populations. La principale embellie est observée pour les seniors (424 jours ; -22 jours).

Au cours de ce trimestre, les indicateurs des secteurs du « Transport - logistique » (282 jours) et du « Support à l'entreprise » (341 jours) diminuent plus fortement (respectivement -51 et -33 jours). En revanche, les secteurs de la « Santé » (264 jours, +3 jours) et de la « Communication, média, multimédia » (331 jours, +5 jours) se dégradent.

Le recul de l'ICDC est observé dans tous les départements de la région. L'embellie est d'environ un mois dans les Hautes-Alpes (315 jours) et les Alpes-de-Haute-Provence (330 jours); même si ce dernier indicateur reste le plus élevé des départements de la région. Ailleurs, l'amélioration est d'environ deux semaines : Alpes-Maritimes (268 jours), Var (270 jours), Bouches-du-Rhône (306 jours) et Vaucluse (325 jours).

L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit le calcul de l'espérance de vie d'une population en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emplois qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

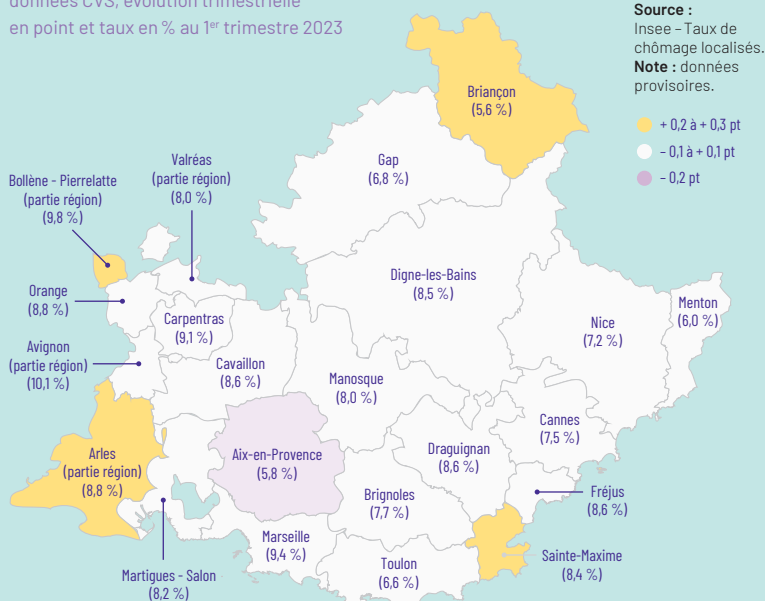
Zoom sur le marché du travail territorialisé

De faibles variations, dans un contexte de stabilité

Le taux de chômage varie peu au sein des zones d'emploi de la région. Il augmente de +0,3 point à Briançon, où le taux reste le plus bas de la région (5,6 %), et de +0,2 point à Sainte-Maxime (8,4 %), Arles (partie région, 8,8 %) et Bollène - Pierrelatte (partie région, 9,8 %). Il diminue de - 0,2 point dans la zone d'Aix-en-Provence (5,8 %). Dans tous les autres territoires, la stabilité ou quasi-stabilité prévaut (entre - 0,1 et +0,1 point).

Évolution du taux de chômage par zone d'emploi de Provence-Alpes - Côte d'Azur, entre le 4^e trimestre 2022 et le 1^{er} trimestre 2023

données CVS, évolution trimestrielle
en point et taux en % au 1^{er} trimestre 2023



Provence - Alpes - Côte d'Azur : 8,0 % (stable)
France métropolitaine : 6,9 % (stable)

Indicateurs complémentaires

Nouvelle baisse du nombre de foyers bénéficiaires du RSA

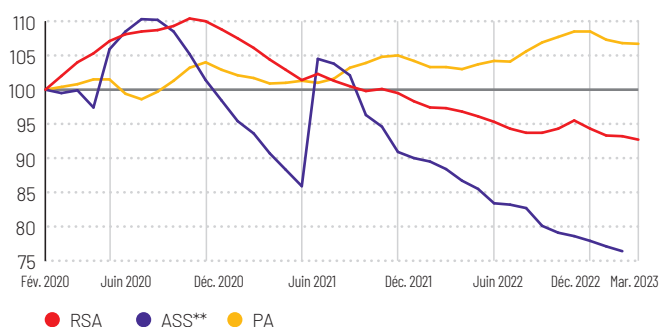
En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le nombre de foyers bénéficiaires du **Revenu de solidarité active (RSA)** diminue encore pour s'établir à 148 500 au 1^{er} trimestre 2023. Sur un an, le recul s'élève à - 4,7 % (soit 7 300 foyers bénéficiaires en moins). Plus prononcé qu'en France métropolitaine (- 1,6 %), il concerne tous les départements de la région, particulièrement les Alpes-Maritimes et le Vaucluse (respectivement - 10,8 % et - 7,2 %).

Mi-2021, l'arrêt des mesures de prolongation à l'assurance chômage avait conduit à une forte remontée du nombre de bénéficiaires de l'**Allocation spécifique de solidarité (ASS)**. Depuis, les effectifs poursuivent leur baisse pour atteindre 21200 allocataires fin février 2023 (- 14,6 % sur un an). Ce repli, observé dans tous les départements, est similaire au niveau national.

Toujours en progression, le nombre de bénéficiaires de la **Prime d'activité (PA)** s'établit à 388 800 au 1^{er} trimestre 2023 (+3,3 % sur un an, contre +4,1% en France métropolitaine). Seul le département des Hautes-Alpes n'est pas concerné par cette hausse.

Évolution du nombre de bénéficiaires* des principales prestations sociales en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données brutes, base 100 à fin février 2020



* Pour le RSA et la PA, la notion de bénéficiaires renvoie à celle de foyer et non d'individu. Pour l'ASS, elle renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.

** Données à fin février

Source : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA - Traitements : Drees

Note : données provisoires

Un recul annuel des embauches au mois de juin

Au mois de juin, plus de 213 960 déclarations préalables à l'embauche ont été enregistrées. Elles reculent fortement en annuel (- 8 %). Tous les types de contrat régressent, la décroissance est moins marquée pour les CDI (- 4 %).

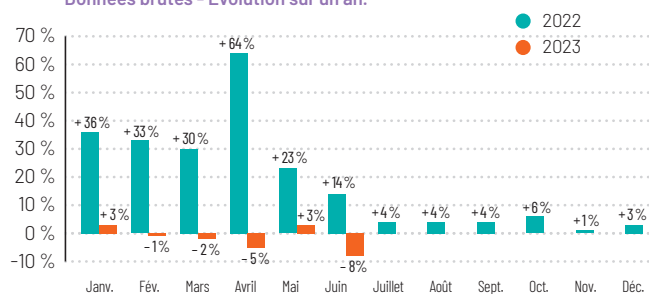
Le repli est le plus fort dans le secteur du *Commerce* (- 13 % sur un an), suivi par les *Hôtel, cafés et restaurants* (- 12 %), la *Construction* (- 11 %), les *Services* (- 6 %) et l'*Industrie* (- 3 %).

Les baisses sont les plus marquées dans les établissements de moins de 10 salariés (- 12 %) et ceux de 250 salariés et plus (- 11 %), suivis par les établissements de 50 à 249 salariés (- 7 %) et ceux de 10 à 49 salariés (- 3 %).

Au niveau des départements, le recul annuel est plus important dans les Alpes-de-Haute-Provence (- 11 %) et les Alpes-Maritimes (- 11 %). Les DPAE recensées dans le Var et le Vaucluse présentent une décroissance annuelle moins marquée (- 3 % chacun) que les autres départements.

Évolution des DPAE en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données brutes - Évolution sur un an.



Source : Urssaf, Acoess - DPAE.

Un volume d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi légèrement en dessous de celui de l'année 2022

Après un impact négatif de la crise sanitaire sur les offres d'emploi déposées à Pôle emploi au cours des années 2020 et 2021, celles-ci connaissent une amélioration importante et atteignent des niveaux historiquement hauts au cours de l'année 2022. Toutefois, elles tendent à ralentir leur progression sur la fin d'année et retrouvent des volumes similaires à la fin d'année 2021.

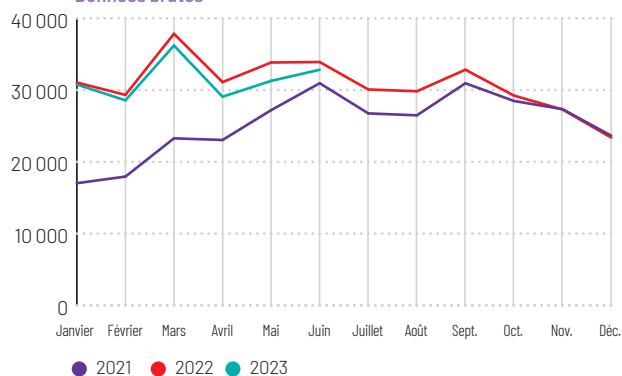
Au 2^e trimestre 2023, l'évolution des offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi est légèrement inférieure à celle de l'année précédente (-6 % sur un an).

L'offre d'emploi diminue dans la majorité des départements de la région, comme en France métropolitaine. Les baisses sont plus prononcées dans les Hautes-Alpes et le Vaucluse. En revanche, le département des Alpes-de-Haute-Provence connaît une hausse des propositions d'embauches sur un an.

Les offres d'emploi reculent dans la plupart des secteurs d'activité (NA17), comme l'*Hébergement - restauration* et les *Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale* (30 % du total de l'offre d'emploi) : respectivement -12 % et -4 %. Toutefois, elles sont en partie compensées par une hausse dans le secteur des *Activités scientifiques et techniques - services administratifs* (40 % de l'offre d'emploi déposée).

Plus précisément, ce sont toujours les sous-secteurs de l'*Administration publique générale* et l'*Intérim* qui enregistrent

Volume mensuel d'offres déposées à Pôle emploi en Provence - Alpes - Côte d'Azur
Données brutes



Source : Pôle emploi - STMAT Offres.

depuis plusieurs mois des augmentations du nombre d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi. Cette amélioration est visible aussi au sein du *Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion* et pour les *Activités des sièges sociaux*. En revanche, la majorité des branches de la restauration voit son offre d'emploi se dégrader.

Le nombre d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi baisse dans la plupart des grands domaines de métiers depuis le début de l'année 2023, notamment pour ceux des *Services à la personne* et à la collectivité, de l'*Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs* et du *Commerce, vente et grande distribution* qui représentent conjointement près de la moitié de l'offre d'emploi déposée à Pôle emploi. À l'inverse, au sein des domaines de métiers de l'*Industrie* et de l'*Installation et maintenance*, les offres sont en hausse sur un an.

À télécharger



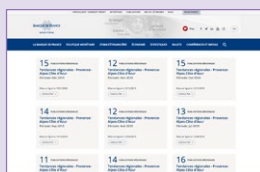
► Insee conjoncture
Provence - Alpes - Côte d'Azur
juillet 2023



► La note de conjoncture de la Drees
Provence - Alpes - Côte d'Azur
juillet 2023



► Statistiques et analyses
Pôle emploi, juillet 2023



► La conjoncture en
Provence - Alpes - Côte d'Azur
Banque de France, juillet 2023



► Stat'UR Provence -
Alpes - Côte d'Azur
Urssaf, juin 2023

Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif-Oref et constitué de la Région, la Dreets, Pôle emploi, l'Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges – ouvert aux acteurs de l'observation en région – sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est chaque trimestre :

- Une concertation des experts.
- Une diffusion du Communiqué.
- Une actualisation de la veille.

Mais c'est aussi les **Rendez-vous de la Conjoncture**, qui proposent des temps d'échanges, ouverts à tous, sur l'état de santé et les tendances à venir de l'économie régionale.

Et c'est toujours un site Internet dédié :

www.observation-partenariale-conjoncture.org

**Directrice
de publication**
Géraldine Daniel

Coordination Carif-Oref
Coralie Givovich
Fabien Mirosa

Réalisation
Groupe technique
d'OPC

**Conception
graphique - PAO**
www.gachwell.com

Rédaction finalisée le 27 juillet 2023

